

2015 – 1, n° 106

Cahiers de lexicologie

Diasystème et variation en français actuel :
aspects sémantiques

Sous la direction de Gaétane Dostie et Pascale Hadermann



**CLASSIQUES
GARNIER**

GROS MOTS ET PETITS MOTS DANS UNE PERSPECTIVE PROTOTYPIQUE

Les sacres et leurs substituts euphémisés en français québécois

1. Introduction

1.1. *Le sacre : un gros mot*

Le substantif *sacre* est utilisé, en français québécois, pour désigner un gros mot d'un type particulier (Guiraud 1975, Rouayrenc 1996), c'est-à-dire un mot socialement stigmatisé, du fait que tout en évoquant, dans la conscience linguistique collective, une réalité sacrée, il apparaît dans un contexte sans lien avec une telle réalité. Il a comme synonyme proche le terme *juron* dans l'un de ses sens anciens (Guiraud 1975 : 102)¹.

Le sacre se rapproche d'un autre mot qui se réfère à une divinité ou à un objet sacré du culte religieux catholique par sa prononciation, parfois identique (ex. : *ostie*²) ou, le plus souvent, voisine (ex. : *tabarnaque* [tabarnak] versus *tabernacle* [tabɛrnakl(ə)] et *câlisse* [kalis] versus *calice* [kalis]). Ce rapprochement de forme n'est pas fortuit : il rappelle l'unité source du mot proscrit, dont celui-ci s'est finalement émancipé sur le plan sémantique. Étant donné l'autonomie ainsi acquise, qui lui confère le statut de mot à part entière, le sacre peut être abordé pour lui-même, indépendamment de l'unité qui en a permis l'émergence. C'est du moins le cas dans une perspective synchronique de type lexico-sémantique, comme celle adoptée ici.

1 Je remercie chaleureusement Éric Charrette, Bruno Courbon, Pierre Larrivée, Jean-Marcel Léard, Sébastien Marengo, Marianne Montpellier, Geneviève Pinard-Prévost et Joanie Vermette de leurs commentaires avisés sur une version préliminaire du texte.

2 Le cas de *ostie* est à prendre avec mesure, puisqu'il existe quelques prononciations du sacre, comme [esti] ou [asti], qui l'éloignent de l'unité d'origine.

1.2. *Le substitut du sacre : un mot familier*

À côté des sacres, il existe une autre classe, très prolifique, composée de ce que nous appellerons, faute d'un meilleur terme, les *substituts du sacre*. Cette seconde classe renferme des unités qui, par leur prononciation voisine, rappellent le sacre à des degrés variables, sans en être véritablement. Voilà pourquoi Bougaïeff (1980) en parle en termes de *sacres euphémisés* (cf. aussi Benveniste 1974 : 254-257 sur la blasphémie et l'euphémie). Certaines de ces formes surgissent brusquement dans le discours sans laisser de trace (ex. : *osto* pour éviter de dire *ostie*); d'autres, comme celles qui nous intéressent davantage, font l'objet d'un consensus plus large, de sorte que l'on peut considérer qu'elles sont codifiées, comme les sacres, dans le système linguistique (ex. : *câlîne* [kalin], *câlîque* [kalik], *tabarouette* et *tabarnouche*). Contrairement au sacre, son substitut n'appartient pas à la catégorie des gros mots et il n'est pas, non plus, stigmatisé socialement; il est plutôt tenu pour familier. Cela vient du fait qu'il n'est pas catalogué, dans la conscience linguistique collective, comme un mot qui avilirait le sacré, d'où son côté presque anodin dans toutes sortes de situations de communication qui siérait mal au sacre.

Cela dit, les sacres et leurs substituts se rejoignent, d'un point de vue pragma-sémantique, en ce qu'ils remplissent une fonction dite « expressive ou émotive » (Jakobson 1963 : 216; Rouayrenc 1996 : 112) : le locuteur qui en use signale qu'il se sent personnellement touché par un état de choses donné face auquel il se positionne en exploitant les axes graduels du bon/mauvais, de l'agréable/désagréable, etc. Aussi, nous posons, sans plus tarder, que toutes ces unités, fondamentalement subjectives, se logent sous le couvert de la modalité appréciative ou évaluative (Le Querler 1996 : 55 et 64; Kerbrat-Orecchioni 1999 : 79 et suiv.; Day 2008 : 49 et suiv.).

1.3. *Objectifs de l'étude*

Les sacres et autres gros mots ont fait l'objet de plusieurs études substantielles, le plus souvent synchroniques (Bovet 1977; Bougaïeff 1980; Vincent 1982 et 1993; Légaré et Bougaïeff 1984; Léard 1995, 1997; Charette 1999; Drescher 2000, 2004; Kasparian et Gérin 2005; Kasparian 2010³), mais aussi, dans un certain nombre de cas, diachroniques (Orr 1957; Pichette 1980; Delumeau 1989; Christin 1992, 1994; Lagorgette 2003, 2005; Schwerhoff 2008). Dans ce cadre, la question de leurs substituts a aussi été globalement documentée, mais le problème de l'identification exacte du statut de telle ou telle unité sur le plan individuel a parfois entraîné, par

3 Les études synchroniques sont elles-mêmes fréquemment guidées par des préoccupations d'ordre sociolinguistique (Bovet 1977; Vincent 1982 et 1993; Kasparian et Gérin 2005; Kasparian 2010).

rebond, une présentation un peu trouble des sacres eux-mêmes⁴. C'est donc ce portrait d'ensemble qui nous incite à vouloir réexaminer la problématique des sacres et celle de leurs substituts plus légers dans le but d'atteindre les quatre objectifs que voici, qu'aucune recherche, à notre connaissance, n'a encore abordés de front. Nous comptons :

1. Identifier les mots intuitivement perçus, en synchronie, comme étant les meilleurs exemplaires du sacre (sections 2 et 3);
2. Déterminer si ces mots ont tous le même statut en regard du prototype abstrait (section 4);
3. Établir si les formes de remplacement du sacre s'emploient systématiquement dans les mêmes contextes linguistiques que les sacres prototypiques (section 5), à partir de l'examen de trois d'entre elles (*crime*, *crisie* et *tabarouette*);
4. Aborder la problématique du traitement lexicographique des sacres et de leurs substituts (section 6). À ce titre, nous voulons :

- (i) Proposer un modèle de définition susceptible de rendre compte de la différence sémantique que l'on perçoit intuitivement entre le sacre et son substitut. Cette différence se laisse ramener, dans les grandes lignes, à l'idée générale qui suit :

Plus un mot est perçu comme un sacre, plus le locuteur qui l'emploie paraît exprimer un état psychologique intense;

Moins un mot est perçu comme un sacre (c'est-à-dire plus celui-ci semble correspondre à une forme de remplacement du sacre), moins le locuteur qui l'emploie paraît exprimer un état psychologique intense.

- (ii) Élaborer deux superarticles de dictionnaire, le premier pour un sacre prototypique et le second pour l'une de ses formes de remplacement, auxquels pourraient éventuellement renvoyer les descriptions d'autres sacres ou substituts de sacres. Les deux mots retenus pour cet exercice où la sémantique croisera la lexicographie sont *crisse* qui, après analyse, sera tenu pour un exemplaire parfait du prototype abstrait dans sa catégorie, et *crime*, qui est l'une de ses formes usuelles de remplacement.

L'étude s'inspirera de la démarche qui sous-tend l'analyse du sens des mots (ou vocables) dans la perspective de la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk *et al.*, 1984, 1988, 1992, 1999; Mel'čuk *et al.* 1995; Mel'čuk et Polguère 2007). Elle fera suite, plus particulièrement, à un certain nombre de travaux consacrés à des unités apparentées, dans plusieurs de leurs sens, à celles considérées ici (en l'occurrence, des marqueurs discursifs; Dostie 2004;

4 Voici un exemple récent. Après avoir pris bien des précautions qui témoignent d'une sensibilité certaine pour la question, Bässler (2008) n'en finit pas moins par regrouper, sous l'appellatif *sacres*, des unités aussi diverses que, par exemple, *tabarnaque*, *tabarnouche*, *mon doux*, *seigneur* et *câline*.

Dostie et Pusch 2007). Enfin, elle mettra à profit des données authentiques puisées dans le Corpus de français parlé au Québec (CFPQ) et, de manière complémentaire, dans la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS).

2. Une approche prototypique du sacre : le prototype meilleur exemplaire et le prototype abstrait

Certaines études semblent suggérer que la classe des sacres serait particulièrement prolifique (Bougaïeff 1980 : 842 et suiv. ; Drescher 2000 ; Bässler 2008). Cependant, à y regarder de près, les listes qu'on y trouve contiennent nombre d'unités dont le statut en tant que sacre est loin d'être acquis (ex. : *baptême, sacré, vierge, maudit, dieu, étoile* ; Bougaïeff 1980 ; Légaré et Bougaïeff 1984 : 29 et suiv.). Bien entendu, cette situation, à première vue étonnante, s'explique entre autres choses par le fait qu'il y a une mouvance, ici comme ailleurs, causée par une évolution normale de la langue dont la synchronie porte forcément des traces. Notre intérêt pour cette fluctuation ira cependant dans une direction différente. Nous proposerons que, indépendamment de ce qui fait que la situation est ce qu'elle est d'un point de vue diachronique, la classe en cause aurait, comme dans beaucoup d'autres cas, une structure prototypique (Kleiber 1990). Ses contours seraient flous et le fait qu'un mot y appartienne ou non serait une affaire de degré. En ce sens, il serait donc normal d'y retrouver des unités inégalement situées par rapport au prototype (c'est-à-dire des unités qui, sans posséder indiscutablement tous les attributs du sacre prototypique, en seraient plus proches que d'autres).

Étant donné ce qui précède, une question se pose immédiatement : à quoi pourrait donc correspondre un sacre prototypique ? Pour y répondre, il y aurait lieu de distinguer le *prototype meilleur exemplaire* (ou *prototype sémantique*) et le *prototype abstrait* (ou *prototype-entité* ; Kleiber 1990) ; on trouve une application intéressante de cette opposition, notamment, dans les travaux de J. Goes sur l'adjectif (1999, 2000, 2005).

- Le prototype meilleur exemplaire serait celui spontanément étiqueté, par les locuteurs natifs, comme un sacre véritable. Cet étiquetage serait fonction de la perception qu'a un locuteur quant à l'emploi d'un mot donné et de l'idée qu'il se fait de la perception qu'en ont les autres. Le prototype meilleur exemplaire du sacre serait un fait social. C'est celui-là qu'une enquête de terrain, comme celle dont il sera brièvement fait état à la section 3, serait de nature à repérer.
- Le prototype abstrait correspondrait davantage à une vision du sacre linguistiquement construite. Pour les fins de l'étude, nous poserons que celui-ci serait identifiable à l'aide de critères qui le définiraient, d'un point de vue intrasystémique, relativement à son degré d'enracinement dans la langue. Plus l'enracinement d'un mot naïvement catalogué

comme un sacre par les locuteurs serait grand, plus cela augmenterait son degré de prototypie. Le prototype abstrait serait donc identifiable par le recours aux critères habituels qui permettent d'évaluer la forte implantation d'un mot dans la langue. Parmi ceux-ci figurent la grande polysémie de l'unité sous examen (que l'on mesurera, en particulier, par le fait qu'elle exprime des sens lexicaux, grammaticaux et discursifs) et l'existence de dérivés (verbaux, adjectivaux et unités en *-ment*).

Le fait qu'un mot ait une prégnance particulièrement élevée dans le système linguistique, étant donné les critères d'évaluation cités ci-dessus pour en prendre la mesure, augmenterait donc son degré de prototypie et le rapprocherait d'autant du prototype abstrait. Cependant, un enracinement moins grand dans la langue n'enlèverait pas forcément à un mot son statut de sacre. Cela l'éloignerait tout simplement de ce prototype. Ainsi défini, on peut déjà envisager que les unités qui correspondent au prototype abstrait seraient finalement – en synchronie – en nombre relativement restreint, plus restreint encore que celles correspondant au prototype meilleur exemplaire.

3. Le prototype meilleur exemplaire

Dans une étude consacrée à l'histoire des sacres du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1960, Hardy (1989) en arrive à la conclusion, après une investigation fouillée de textes d'archives provenant essentiellement de la région de Trois-Rivières et de ses environs, que le sacre québécois se serait matérialisé sous deux formes. L'auteur parle respectivement du *sacre d'ancienne forme* (qui aurait « principalement visé Dieu et le corps qu'on lui attribuait » ; p. 103) et du *sacre de nouvelle forme* (qui serait né « au cours de la seconde moitié du XIX^e [et qui] s'en [serait pris] surtout au Christ, aux vases liturgiques et à certains objets de culte » ; p. 104).

L'auteur présente très peu de sacres d'ancienne forme, parce que, écrit-il, « l'historiographie de la Nouvelle-France a laissé peu d'exemples de jurons et de blasphèmes » (p. 102)⁵. Cependant, à la lumière des exemples fournis

5 Parmi l'un des rares témoignages qui serait parvenu de cette période, Hardy cite le suivant où un habitant est pris à parti « pour avoir juré et blasphémé le Saint Nom de Dieu en pleine place publique [...] disant *sacredieu, mortdieu, ventre Dieu, [...]* je renie Dieu, et je renie carême et baptême et ne veut de mes jours aller à confesse [...] *sacré chien, sacré bougre* » (Hardy 1989 : 102). Les expressions blasphématoires précitées (ainsi que quelques expressions voisines) sont en fait attestées dans le français de France du XVI^e siècle (ex. : *Mort de Dieu, Corps de Dieu, La char de Dieu, Je renie Dieu*, Christin 1992 : 339-340; cf. aussi *tête-Dieu et sang-Dieu*, Cabantous 1998 : 184), ce qui est cohérent, plus globalement, avec l'observation voulant que l'une des formes classiques du blasphème en Europe à la fin du Moyen-Âge et à la Renaissance ait justement été l'emploi

dans son texte, il est certain que les sacres actuels les plus prototypiques sont toujours du même acabit que ceux de seconde forme : ils sont tous centrés sur le Christ et sur les objets liturgiques. Nous arrivons à cette conclusion après avoir dépouillé les questionnaires provenant d'une brève enquête de terrain effectuée, au printemps 2010, auprès de 170 locuteurs (Vermette 2010). Ces résultats permettent d'avancer, de façon plus précise, que les mots considérés de manière tout à fait consensuelle par les locuteurs comme étant véritablement des sacres sont en nombre très restreint. Ainsi, la liste des sacres contemporains correspondant au prototype meilleur exemplaire se résume-t-elle aux quatre unités qui suivent : *câlisse*, *crisse*, *ostie*⁶ et *tabarnaque*. À cela s'ajoute un petit nombre d'unités dont la perception en tant que sacre fluctue, à des degrés variables. Elle peut aller de légère (ex. : *ciboire* et *calvaire* sont généralement, mais pas toujours, tenus pour des sacres) à grande (ex. : *sacrement* et *baptême* sont considérés, dans des proportions à peu près égales, aussi bien comme des sacres ou plutôt des sacres, que comme n'en étant pas ou pas tout à fait⁷).

Certains facteurs d'ordre sociodémographique pourraient vraisemblablement contribuer à rendre compte de la variation qui existe entre la perception des locuteurs relativement à tel ou tel mot, notamment celui de l'âge qui reflète un aspect évolutif de la langue. En outre, on pourrait aussi penser à établir un lien entre le fait que le locuteur invité à porter un jugement sur le statut d'un mot soit ou non lui-même un sacreur aguerri. Malgré son intérêt, nous laissons cette question ouverte pour nous concentrer maintenant sur les quatre sacres correspondant au prototype meilleur exemplaire que nous avons identifiés en vue de déterminer s'ils sont situés de manière égale par rapport au prototype abstrait.

4. Examen de quatre sacres : *câlisse*, *crisse*, *ostie* et *tabarnaque*

4.1. À la recherche du prototype abstrait

4.1.1. Polysémie

4.1.1.1. Sens lexicaux, grammaticaux et discursifs

Le portrait détaillé des différents sens susceptibles d'être exprimés par un sacre étant réservé pour la partie lexicographique de l'article (section 6.2,

-
- d'expressions qui « humanisaient » Dieu en lui prêtant un corps (Schwerhoff 2008 : 402 et suiv.). De ce point de vue, il semble donc que le sacre québécois d'ancienne forme ait été une survivance, en Nouvelle-France, d'une manière classique de blasphémer pendant la période d'expansion coloniale au xvii^e siècle.
- 6 Nous ne considérons pas, dans la présente étude, le cas de *stie*, qui semble devoir être traité séparément de *ostie*.
 - 7 Les locuteurs invités à porter un jugement sur le statut d'un mot pouvaient en effet le faire à partir d'une échelle comprenant les degrés suivants : oui (= le mot est un sacre), plutôt oui, plutôt non et non (= le mot n'est pas un sacre).

consacrée à *crisse*), nous ferons simplement remarquer ici que, dans les grandes lignes, *câlisse*, *crisse*, *ostie* et *tabarnaque* affichent une polysémie comparable. À ce titre, il a déjà été mentionné ailleurs (Léard 1995; Charette 1999) que les sacres possèdent, de façon schématique, des sens lexicaux, grammaticaux et discursifs. En font foi les exemples (1) à (3).

- (1) Envoie, parle *mon ostie*! (BDTS) <*mon câlisse, mon crisse, mon tabarnaque*>
- (2) [La locutrice EV se décrit comme ayant été une adolescente rebelle :]
EV : moi c'est sûr que s- quand ma mère tout ce qu'elle a essayé de m'encadrer je l'ai envoyée chier *je l'ai traitée de crisse de folle pis* (.) je veux dire SI::: il y avait eu d'autres je s- hum je sais pas t'sais je sais pas ce que ça aurait fait peut-être que::: (.) je sais pas (.) (CFPQ, sous-corpus 2, segment 8, 8 min 4 s) <*câlisse de, ostie de, tabarnaque de*>
- (3) [La locutrice N décrit la composition du buffet qu'elle a commandé à l'occasion d'une fête de famille qui devait avoir lieu incessamment au moment de la narration :]
N : mon buffet c'est pas si pire j'ai deux sandwiches par personne j'ai quatre salades (.) j'ai euh des bouchées chaudes j'ai deux mini (.) vols-au-vent calculés par personne
M : t'as des bouchées chaudes†
N : oui [des mini vols-au-vent au poulet des mini pizzas
M : [<pp<*tabarnaque*>>
F : pis c'est pas CHER je trouve
(CFPQ, sous-corpus 6, segment 1, 5 minutes) <*câlisse, crisse, ostie*>

En (1), *ostie* appartient à la vaste classe des noms dits « de qualité » (Milner 1978; Léard 1995, 1997)⁸. Le locuteur s'en sert, dans une demande intempestive, pour interpeller l'interlocuteur au moyen d'une dénomination

8 Entre autres propriétés, le nom de qualité n'est pas référentiellement autonome, ce qui le rapproche d'un pronom comme *il*; contrairement au nom dit « ordinaire » par Milner (1978 : 198 et suiv.), il a une valeur anaphorique (ou cataphorique) « contextuelle » (p. 200), d'où le contraste entre (i) et (ii) : (i) *il a menti, TON FRÈRE. (Il est cataphorique à ton frère; frère, qui a une référence virtuelle, n'est pas un nom de qualité);* (ii) *il a menti, LE CRISSE (Il et le crisse renvoient à un nom qui se trouve à l'extérieur de l'énoncé. Crisse est ici un nom de qualité). Il semble bien que la majorité des noms de qualité soient dépréciatifs (ou « à tout le moins ironiques » Imbs 1951 : 162), mais il en existe tout de même quelques-uns qui sont mélioratifs (ex. : *CET AMOUR d'enfant*; Milner 1978 : 177). Ces derniers sont peu naturels en position détachée (ex. : *CET AMOUR d'enfant a été sage toute la journée; ??cet enfant a été sage toute la journée, L'AMOUR*; Ruwet 1982 : 265), alors que, parmi les noms de qualité dépréciatifs, il y en a un certain nombre qui acceptent le détachement (ex. : *Paul vient encore de piquer une crise, LE CINGLÉ !? Paul vient encore de piquer une crise, LE NÉVROSÉ*; Ruwet 1982 : 265 et suiv.). Le sacre, qui peut se retrouver en position détachée lorsqu'il renvoie à un N₂ animé (cf. ex. (ii)), se comporte donc de manière tout à fait typique pour un nom de qualité.*

dépréciative et discréditante. En (2), *crisse* apparaît dans la structure SN₁ de N₂. Il permet cette fois au locuteur d'insister sur la valeur fortement négative associée de manière intrinsèque au N₂ qui le suit, si bien qu'il a un statut grammatical (il est intensifieur du nom de qualité *folle* ≅ 'très folle', 'vraiment folle')⁹. Enfin, en (3), *tabarnaque* a le statut de marqueur discursif, étant donné qu'il n'est pas intégré à un énoncé : il correspond à un mot-phrase qui réalise, par lui-même, un acte de langage expressif. Dans ce cas-ci, le locuteur M utilise le sacre afin d'exprimer, avec une vive intensité, son état d'esprit devant un fait nouveau, appréciable de son point de vue, dont il prend soudainement conscience : le copieux buffet commandé par N – qui se remarque par le soin apporté à sa composition – sera quelque chose ! Dans l'exemple considéré, le sacre, qui est à peine audible, apparaît en chevauchement de parole. Il a accessoirement une fonction interactionnelle (Drescher 2000), en ce qu'il permet à M d'indiquer qu'il a bien capté la réponse que l'interlocutrice a donnée à sa question. Cependant, cette fonction s'estompe, dès que le locuteur réagit, au moyen du sacre, à une situation non linguistique, comme en (4), en exprimant, avec une intonation appropriée, un jugement comparable ('c'est quelque chose cette pluie!').

- (4) [Le locuteur constate que, contrairement à ce qu'il pensait, il pleut beaucoup. Il s'exclame :]
eh crisse / il pleut / (exemple construit) <câlisse, ostie, tabarnaque>

4.1.1.2. Usage possible et usage effectif

Même si, dans les grandes lignes, la polysémie des sacres examinés paraît comparable (puisque'ils présentent tous les quatre des sens lexicaux, grammaticaux et discursifs), il existe tout de même quelques nuances qui les distinguent dans les faits. En effet, nous observons que l'usage paraît s'être fixé sur *crisse* et *ostie*, et vraisemblablement *câlisse*, au détriment de *tabarnaque*, dans l'un des sens discursifs potentiellement du ressort des sacres, d'un point de vue général. Il s'agit de l'emploi suivant : le locuteur, qui est engagé dans une narration, exprime, par le biais d'un sacre, l'émotion intense ressentie relativement à un état de choses auquel il se réfère en parlant. Ainsi, (5) ne donnerait pas, sans le sacre, une vision aussi claire de la position du locuteur quant au contenu même de ce qui est narré. Son implication serait moins grande, son ton serait moins frappant. La présence de *crisse* ne laisse

9 La composition du SN₂ contribue à fixer le statut du sacre lui-même dans la structure SN₁ de SN₂. Lorsque le SN₂ contient un nom de qualité, comme en (2) et/ou lorsqu'il renferme un adjectif (ex. : *crisse de VIEUX char*), le sacre vient intensifier les traits négatifs (plus rarement positifs) portés par le N₂ ou l'adjectif. Il est alors intensifieur (nominal ou adjectival, selon le cas). En revanche, lorsqu'il précède un N₂ « ordinaire » auquel aucun adjectif n'est joint, le sacre vient qualifier négativement le référent auquel ce N₂ renvoie (ex. : *crisse de CHAR*). Il agit donc à titre de nom de qualité (section 6.2, *crisse*1b-2a-2b).

ainsi aucun doute quant à l'état émotionnel bouillonnant du locuteur, causé par le fait que, à son avis, les parents n'auraient pas suffisamment de marge de manœuvre pour élever leurs enfants : les lois seraient trop contraignantes.

- (5) [Le locuteur R s'en prend aux lois sur la protection de la jeunesse jugées trop contraignantes pour les parents qui n'auraient pas la liberté d'élever leurs enfants comme ils l'entendent :]

R : ben les parents sont plus intéressés à élever des enfants *crisse ils ont pas le droit de les élever* \ (.) la loi est là *fais pas ci \ fais pas ça \ fais ça de même \ fais ça de même \° (inaud.) *ben arrangez-vous avec° moi je dis (inaud.) élevez-les° c'est ça qu'ils font avec les garderies (CFPQ, sous-corpus 4, segment 3, 1 min) <*câlisse, ostie, ⊕ tabarnaque*¹⁰>

Pour en revenir à notre comparaison des quatre sacres, il se trouve que, dans le type de contexte considéré, *tabarnaque* ne paraît pas avoir la même vitalité que les trois autres, surtout lorsque ceux-ci apparaissent à la finale d'un segment de texte, comme cela se produit en (6) avec *ostie*. Pourtant, on ne peut pas dire qu'il y soit réellement irrecevable ou même douteux. Il y est tout simplement un peu moins attendu. Nous n'avons pas d'explication assurée à proposer pour rendre compte de cette situation. Tout au plus, nous ferons remarquer qu'il est le plus long des quatre sacres considérés (il est le seul à comporter trois syllabes, les autres étant soit monosyllabique en ce qui concerne *crisse*, soit bisyllabiques). Or, de manière générale, les marqueurs discursifs appelés à remplir des fonctions comparables à celles dévolues à *câlisse*, *crisse* et *ostie* en (5) et (6) sont reconnus pour être courts (nous avons parlé ailleurs de *marqueurs d'interprétation*). De ce point de vue, *tabarnaque*, contrairement aux autres, n'aurait pas le profil phonétique attendu pour se substituer naturellement à eux. Nous constatons qu'il se manifeste essentiellement dans les contextes réactifs (il s'emploie en réaction à une situation linguistique, comme en (3), ou non linguistique, comme en (4)), lorsqu'il est marqueur discursif.

- (6) [Après avoir parlé de la vie des jeunes gens d'aujourd'hui, qu'il estime plutôt facile, le locuteur M raconte, par contraste, à quoi ressemblaient ses quelques rares journées de vacances, lorsqu'il était enfant :]

M : une journée une journée dans l'été on allait euh magasiner à Québec une journée qu'il mouillait quand les foins étaient finis <pp<*ostie*>>

N : (RIRE) ben oui [non :

M : [pis là la mère elle faisait le lunch pis on mangeait dans le char (RIRE GÉNÉRAL)

(CFPQ, sous-corpus 6, segment 5, 1 s) <*câlisse, crisse, ⊕ tabarnaque*>

La situation étant ce qu'elle est, nous hésiterions finalement beaucoup à décréter officiellement que *tabarnaque* s'utilise dans l'emploi discursif examiné aussi naturellement que *câlisse*, *crisse* et *ostie*. La conséquence en serait, dans notre approche, qu'il nous faudrait également considérer qu'il possède un sens

10 Nous explicitons le sens du symbole « ⊕ » un peu plus loin.

correspondant à cet emploi. C'est pourquoi nous arrivons à la conclusion qu'il est plus sage de ne pas conventionner nous-même un usage virtuel en posant que *tabarnaque* a, dans le cas qui nous occupe, le même statut que *câlisse*, *crisse* ou *ostie*. En même temps, il nous paraîtrait inadéquat d'avancer qu'il refuse l'emploi examiné. Nous introduirons donc le symbole « ⊕ » (= 'envisageable') pour caractériser ce cas-ci et tous les cas similaires que nous rencontrerons ultérieurement dans notre étude. Ce symbole signifiera désormais qu'il y a là une virtualité (une possibilité) pour une unité quelconque, mais que sa présence, dans un contexte donné, ne paraît pas aussi stable – aussi conventionnée par l'usage – que celle d'un autre mot appartenant au même paradigme. Le symbole en cause précédera, dans nos exemples, l'unité considérée.

Étant donné tout ce qui précède, nous affirmerons donc, en conclusion, que, parmi les quatre sacres examinés, *câlisse*, *crisse* et *ostie* sont légèrement plus polysémiques que *tabarnaque*. Reste à voir, maintenant, s'ils sont réellement plus proches du prototype abstrait. Nous devrions être fixée avec l'examen de leur dérivation.

4.1.2. Les dérivés

On a souvent affirmé que la classe des sacres était particulièrement productive et on en a donné à preuve, sans nécessairement les distinguer explicitement, les deux phénomènes que voici.

1. Ces mots seraient à l'origine de nombreuses formes de remplacement utilisées pour atténuer le regard négatif posé sur eux. Légaré et Bougaïeff (1984 : 29 et suiv.), parmi d'autres, font état, à ce sujet, de procédés phonétiques et morphologiques variés au nombre desquels figurent les suivants : l'aphérèse (ex. : *ostie* > *stie*), la combinaison de l'aphérèse et de la reduplication (ex. : *ostie* > *titi*), ainsi que la substitution d'un phonème ou d'une syllabe dans un mot (ex. : *câlisse* [kalis] > *câlîne* [kalin] et *câlîque* [kalik]).
2. Ils se prêteraient à un procédé de dérivation sans que, cette fois-ci, la forme de la base n'en soit affectée (ex. : *câlisse* > *câlissement*).

Malgré son intérêt, nous laisserons le premier point en suspens, parce qu'il nous apparaît souvent difficile d'évaluer l'importance réelle du jeu auquel aurait pu se prêter tel ou tel sacre pour créer des formes atténuées ou euphémisées (Benveniste 1974). Ainsi, on se perd vite, dans certaines études, devant des listes de sacres incertains, du moins en synchronie (ex. : *baptême*, *jésus*; Légaré et Bougaïeff 1984) qui seraient supposément à l'origine d'unités pour lesquelles l'étymologie proposée est hasardeuse (ex. : *baptême* qui aurait donné la forme de remplacement *bateau* et *jésus* qui aurait conduit à l'emploi de la forme atténuée *jeudi*; Légaré et Bougaïeff 1984 : 43).

Nous nous concentrerons donc sur le deuxième aspect, moins problématique, relatif à la productivité des sacres, à savoir celui concernant la formation

de dérivés sans que la forme de la base n'en soit affectée (Thibault et Vincent 1981 ; Charette 1999 ; Larrivée 2007). La question que nous poserons est la suivante : y a-t-il, en ce domaine, une productivité égale pour tous les sacres ? L'examen de nos quatre unités amène rapidement à une réponse négative. On constate en effet que le phénomène de dérivation qui nous occupe concerne essentiellement *câlisse* et *crisse*. Le tableau 1, ci-dessous, montre que seuls ces deux sacres ont contribué, de manière assurée, à former des dérivés verbaux (ex. : *crisser*, *câlisser*), adjectivaux (ex. : *crissant*, *décrissant*, *câlissant*) et des dérivés en *-ment* (ex. : *crissement*, *câlissement*). Remarquons, au passage, que le suffixe *-ment* n'est pas accolé à des bases adjectivales (ex. : *crissant* > **crissantement*), comme cela se produit généralement pour ce type de dérivés (ex. : *poli* > *poliment*, *grand* > *grandement*). Cependant, il en résulte quand même, sur le plan sémantique, un intensifieur (et plus précisément un intensifieur adjectival), comme c'est le cas avec plusieurs autres unités ainsi formées (ex. : dans *drôlement gentil* et *fortement apprécié*, les unités *drôlement* et *fortement*, qui sont proches de *très*, sont tenues par J.-M. Léard dans sa grammaire en préparation pour des intensifieurs adjectivaux)¹¹.

| | verbe | adjectif | intensifieur adjectival |
|-------------------|--|--|---|
| <i>câlisse</i> | <i>câlisser</i> <i>décâlisser</i> <i>s'en câlisser</i> | <i>câlissant</i> <i>décâlissant</i> | <i>câlissement</i> |
| <i>crisse</i> | <i>crisser</i> <i>décrisser</i> <i>s'en crisser</i> | <i>crissant</i> <i>décrissant</i> (ex. : <i>une sortie décrissante</i>) <i>être décrissé</i> | <i>crissement</i> (ex. : <i>crissement drôle</i>) |
| <i>ostie</i> | — | — | — |
| <i>tabarnaque</i> | ⊕ <i>tabarnaquer</i> (ex. : <i>tabarnaquer un coup de poing</i>) | — | — |

Tableau 1 : *Câlisse*, *crisse*, *ostie* et *tabarnaque* et leurs dérivés éventuels

4.2. Le sacre correspondant au prototype meilleur exemplaire et le sacre correspondant au prototype abstrait

Nous pouvons maintenant conclure que *câlisse* et *crisse* sont, parmi nos quatre sacres, ceux qui correspondent le mieux au prototype abstrait :

11 Il n'est pas sans intérêt d'observer que nos sacres pourront être précédés de la préposition *en*, ce qui permettra de former les phrasèmes suivants : '*en câlisse*', '*en crisse*', '*en ostie*' et '*en tabarnaque*'. Ces derniers sont, encore là, des intensifieurs, mais dont l'emploi est plus large que celui des formes en *-ment*. Outre la possibilité d'être joints à l'adjectif, comme en (i), ils pourront également être associés au verbe, comme l'atteste (ii) : (i) y a des camps que c'est grave en ostie (BDTS); (ii) vous devez tripper en ostie comme je vous connais (BDTS).

ils sont légèrement plus polysémiques que *tabarnaque* et, contrairement à ce dernier et à *ostie*, ils ont contribué à former des dérivés intégrés, comme eux, dans le système linguistique¹².

Notons que les sacres qui correspondent le mieux au prototype abstrait ne sont pas ceux qui seront forcément perçus comme étant les pires par les locuteurs qui hiérarchisent ce type de mots sur la base de leur caractère transgressif par rapport aux bonnes manières de parler. À ce propos, les résultats de l'enquête de terrain citée précédemment montrent clairement que les locuteurs qui établissent une hiérarchie dans la gravité de l'action commise par l'emploi d'un sacre proposeront souvent *tabarnaque* comme étant le pire et *ostie* comme étant le moins pire, jamais l'inverse¹³. En ce qui concerne *tabarnaque*, ce jugement serait peut-être en lien avec sa forme trisyllabique : étant plus long, il serait plus frappant. Quoi qu'il en soit, sur cet axe de gravité, on peut déduire que, pour plusieurs des locuteurs concernés, *câlisse* et *crisse* occupent une position mitoyenne.

5. Les substituts de sacres

5.1. *Substituts de sacres versus sacres*

La principale différence qui existe entre le sacre et son substitut tient à la manière dont sera présentée l'intensité de l'émotion ressentie face à ce qui la déclenche. Tandis que le sacre sert au locuteur à présenter cette émotion avec une vive intensité, le substitut lui permettra de le faire avec davantage de mesure. Aussi, le simple fait d'interpeller quelqu'un au moyen d'un sacre a toute chance de tenir lieu d'insulte (ex. : *mon tabarnaque, viens*

12 Remarquons, au passage, que les résultats obtenus de l'enquête de terrain dont il a été brièvement question à la section 3 révèlent l'existence d'une certaine fluctuation, entre les locuteurs interrogés, en ce qui concerne la perception qu'ils ont des dérivés de sacres : plusieurs d'entre eux ne perçoivent pas ces derniers comme étant des sacres au même degré que leur base. Nous supposons que la présence d'un morphème de dérivation enlèverait une partie du caractère iconique associé, sinon, à la base (Jakobson 1965 ; De Cuypere 2008 ; De Cuypere et Willems 2008). Le renvoi à une divinité (pour *crisse*) ou à un objet du culte religieux catholique (pour *câlisse* rappelant *calice*) serait toujours perceptible (via la base), mais la présence du morphème de dérivation créerait un effet de distanciation par rapport au référent.

13 Sur un total de 88 réponses affirmatives à la question *Parmi les mots que vous considérez comme des sacres, y en a-t-il un que vous trouvez PIRE que tous les autres ?*, 52 locuteurs ont spontanément proposé *tabarnaque* et à la question concernant le sacre le moins pire, 36 (sur 90 locuteurs ayant répondu « oui ») ont donné *ostie*.

ici !), ce qui risque moins de se produire avec un substitut (*Langue française* 2004)¹⁴. Qui plus est, certains substituts pourront même revêtir un caractère hypocoristique (ex. : *ma tabarnouche !* dit en riant), pour peu que le contexte s'y prête (Lagorgette et Larrivée 2004 : 85). Cette différence, entre le sacre et son substitut, se reflétera éventuellement de manière explicite par le choix des cooccurrents. Par exemple, on dira *mon gros tabarnaque* (puisque *gros* peut prendre une valeur dépréciative), mais plus naturellement *ma petite tabarnouche* (parce que *petite* est affectueux)¹⁵. De même, imaginons qu'un locuteur se blesse en travaillant (par exemple, qu'il se coupe avec un couteau). Le cri du cœur qui lui sera spontanément arraché risque bien de prendre la forme d'un *tabarnaque* ou d'un *crisse*, plutôt que celle d'un *tabarouette* ou d'un *crime*, qui seraient trop faibles, dans ce contexte-ci, pour traduire l'intensité de la douleur ressentie¹⁶.

Étant donné ce qui précède, nous concluons que les substituts de sacres n'existeraient pas tout bonnement pour éviter au locuteur de sacrer. Ils lui offriraient un moyen d'extérioriser, de manière modulée, l'intensité des émotions éprouvées. Ces substituts viendraient donc se positionner, à côté des sacres, dans un vaste système modal, typique de l'oral, au sein duquel ils joueraient un rôle de premier ordre. Entre un message plutôt neutre (ex. : *taisez-vous*) et un message imprégné d'une forte charge émotive (ex. : *crisse taisez-vous*), il y aurait ainsi le message mitoyen, c'est-à-dire le message dans lequel le locuteur placerait discrètement une empreinte traduisant son état d'esprit vis-à-vis un état de choses donné (ex. : *crime taisez-vous*).

Outre les différences sémantiques qui viennent d'être signalées, ajoutons que sacres et substituts de sacres n'ont pas toujours le même comportement sur les plans morphologique et syntaxique. Ainsi, aucun substitut ne possède de

14 De manière plus précise, l'emploi d'un sacre dans le contexte précité correspond à ce qui est généralement appelé une « insulte (lexicale) usuelle » (Laforest et Vincent 2004 : 60; Lagorgette et Larrivée 2004 : 84; Lagorgette 2006); les insultes de ce type ne nécessitent pas le recours à un calcul inférentiel pour être repérées (ce qui les oppose aux insultes dites « indirectes » dans Lagorgette 2002 : 125). Dans une terminologie un peu différente, on pourra encore dire que le sacre relève d'un « ontotype », lorsqu'il sert à dénommer l'interlocuteur, au sens où il est alors « toujours insultant », « à la différence des ethnotypes et [des] sociotypes, à la fois appellatifs neutres et insultes » (Ernotte et Rosier 2004 : 41). « [...] Les insultes ontotypiques consistent en des prédications qui reposent sur un jugement de valeur davantage que sur une identification » (Ernotte et Rosier 2004 : 40).

15 On rencontre aussi *mon petit crisse* et *mon petit tabarnaque* mais, dans ce cas, *petit* reçoit une valeur nettement dépréciative.

16 Il existe toutes sortes de façons (éventuellement cumulables) d'exprimer la douleur (ex. : cris, pleurs, onomatopées particulières, etc). L'emploi d'un *tabarnaque* ou d'un *crisse* dans l'exemple précité vaudra, bien entendu, pour les locuteurs qui sacrent, au moins occasionnellement.

dérivé, alors que, nous l'avons vu, certains sacres se prêtent à un jeu de dérivation (ex. : *crisser un coup de poing* / **crimer un coup de poing*; *être décrissé* / **être décrimé*). De même, il est connu que les sacres sont récursifs (Gérard 1978; Léard 1995 : 167 et 1997 : 139), si bien qu'ils peuvent entrer dans une construction comme celle relevée en (7). Or il se trouve que leurs substituts n'ont pas cette capacité, ce que montre (8). Cette moins grande flexibilité oriente vers l'idée que ces derniers ne sont pas tous de parfaits synonymes, à la différence des sacres; cela viendrait freiner leur emploi dans une structure récursive, à la manière de *?cet idiot d'imbécile de crétin de Pierre* cité dans Gérard (1978 : 170), où la non-équivalence sémantique des N empêche leur enchâssement.

(7) *Crisse de câlisse de tabanarque!* (BDTS)

(8) *??j'ai vu un crime de tabarouette de bon spectacle* <??un câline de cristie>

5.2. Les substituts de sacres : quelques observations à partir du cas de crime, cristie et tabarouette

Contrairement à ce qu'on pourrait croire a priori, les substituts de sacre ne forment pas un bloc monolithe dans lequel chaque unité aurait un statut égal. Ainsi, leur polysémie n'est pas toujours parfaitement identique. Pour reprendre le système tripartite introduit plus haut lorsqu'il a été question de la polysémie des sacres (section 4.1.1), nous ferons observer que *cristie* et *crime*¹⁷ ne s'emploient pas comme noms de qualité, contrairement à *tabarouette*. On le vérifiera en (9).

(9) *la tabarouette!* elle t'a vraiment dit ça? (exemple construit)
<??la cristie; ??la crime>

De même, dans les emplois grammaticaux, seul *cristie* pourrait être utilisé naturellement à titre d'intensifieur, lorsque le N₂ a une valeur négative, comme en (10). La situation changerait dès que celui-ci serait qualifié positivement. En pareil cas, les trois unités considérées seraient alors également recevables, ce qu'atteste (11). Cela suggère que *tabarouette* et *crime* seraient non seulement des intensifieurs « légers » (c'est-à-dire moins forts, sur le plan expressif, que les sacres), mais aussi des intensifieurs orientés vers ce qui est mélioratif. Il en irait autrement avec *cristie*, qui serait neutre sur ce point et qui accepterait donc un éventail plus large d'emplois grammaticaux.

(10) j'ai vu *une cristie de folle* hier soir (exemple construit)
<??une tabarouette de; ??une crime de>

(11) [Le locuteur M rapporte en ces termes la manière dont une jeune fille a annoncé à son père son intention de faire un voyage à Cuba avec des amis dans un proche avenir :]

17 Nous distinguons, bien entendu, l'unité *crime* ici considérée de son homonyme substantival utilisé, par exemple, dans *un crime passionnel*.

M : <f<Sonia elle a arrivé au mois de février elle dit •heille à:: la semaine de relâche là° elle dit euh:: •on a parlé de ça une couple d'amis là pis v- on s'en va à Cuba \>>° <pp<ostie>>

F : dix-sept [ans

M : [il a dit •CRIF qui qui va payer ça / là° (.) ben elle a dit •je vas en payer la moitié pis toi la moitié°

N : (RIRE)

M : •une crime de bonne idée ça ostie° (RIRE)

(CFPQ, sous-corpus 6, segment 5, 1 min 41 s)

<une cristie de; une tabarouette de>

Nos trois substituts se rejoignent cependant dans les emplois discursifs où ils deviennent globalement à peu près interchangeable. Le seul cas un peu moins spontané serait celui de *tabarouette* dans un exemple comme (12). Sur ce point, il se rapproche donc de *tabarnaque* pour lequel nous avons déjà fait une observation similaire, lorsqu'il a été question des contextes où le locuteur exprime l'intensité de l'émotion ressentie face à ce qu'il est en train de dire. *Tabarouette* et *tabarnaque*, qui sont trisyllabiques, semblent ainsi cantonnés à agir comme marqueurs discursifs de type réactifs (face aux paroles de l'autre ou face à une situation non linguistique). On trouve, en (13), un emploi discursif classique de *tabarouette*.

- (12) [La locutrice MA discute du fait que l'équipe de volleyball à laquelle elle appartient est peu performante, parce que, à son avis, ses coéquipières ne sont pas suffisamment investies dans le jeu :]

MA : [...] c'est parce que (.) *crime tu te fais planter* parce que il y en a t'sais Samantha elle t'sais t'sais vous savez comment j- je l'ai dit tantôt comment qu'elle jouait là / (.) regarde quand t'es trois à essayer de frapper le ballon l'autre bord là : pis que t'es éparpillé là ou (.) t'sais ça va vraiment <len<MAL là>> (.) mais t'sais c'est frustrant t'sais perdre / (.) mais avoir fait une belle game / c'est le fun \

(CFPQ, sous-corpus 3, segment 9, p. 8 min 2 s) <*cristie*, ⊕ *tabarouette*>

- (13) [La locutrice F raconte sa discussion avec une dame qui lui aurait confié avoir travaillé durement dans sa vie :]

F : pis elle dit •on veut se payer un gros voyage° pis elle dit elle dit •j'ai jamais° elle dit •j'ai jamais pris (.) trois semaines de vacances dans TOUTE ma vie° (RIRE) j'ai dit •*Tabarouette*° (CFPQ, sous-corpus 6, segment 2, 4 min 41 s) <*crime*, *cristie*>

6. Exercice lexicographique

6.1. Les définitions

En utilisant un sacre ou l'un de ses substituts, le locuteur indique qu'il se sent personnellement touché par un état de choses donné. La principale

différence entre les deux tient, nous l'avons dit à plusieurs reprises, à la manière dont il choisira de présenter l'intensité de l'émotion qui l'anime. Peu importe ce qu'il en est en son for intérieur, celle-ci paraîtra nécessairement plus vive s'il opte pour un sacre, plutôt que pour l'une de ses formes de remplacement. Aussi, les définitions qui seront esquissées pour rendre compte des différents sens exprimés par ces deux types de mots devront refléter la nuance sémantique signalée.

À titre illustratif, voici, ci-après, les définitions élaborées respectivement pour les lexies *crisse3b* et *crime2b*, susceptibles d'apparaître en (13), en lieu et place de *tabarouette* (un modèle voisin de définition relatif aux gros mots est présenté dans Wierzbicka 2002 par le biais d'une analyse de *bloody* en anglo-australien). Elles sont similaires, à ceci près que celle du sacre fait état 'd'une vive intensité [dans l'expression d'une] forte émotion', alors que celle de son substitut se réfère plutôt à une 'faible intensité [dans l'expression d'une] légère émotion'.

3b. *Crisse* ≡

Étant donné un état de choses α dont je prends tout à coup conscience en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement qui survient ||
j'exprime avec une vive intensité une forte émotion à l'endroit de α qui n'est pas (parfaitement) conforme à ce que j'aurais pu imaginer ou anticiper a priori.

2b. *Crime* ≡

Étant donné un état de choses α dont je prends tout à coup conscience en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement qui survient ||
j'exprime avec une faible intensité une légère émotion à l'endroit de α qui n'est pas (parfaitement) conforme à ce que j'aurais pu imaginer ou anticiper a priori.

De même, les définitions retenues pour les lexies *crisse3d* et *crime2d*, possibles dans un contexte comme celui illustré en (12), seront voisines des précédentes. Elles contiendront, encore là, des composantes qui reflètent la différence dans la manière dont le locuteur s'y prend pour exprimer l'intensité de l'émotion qui l'anime, comme on le vérifiera ci-dessous. Les composantes en cause seront toujours formulées de manière identique, puisque l'objectif qui sous-tend la démarche lexicographique adoptée ici est d'arriver à proposer des descriptions homogènes entre elles. Cette dernière exigence vaut à la fois pour ce qui concerne les lexies comparables qui appartiennent à deux vocables voisins (cela touche la synonymie exacte ou proche) et pour celles qui appartiennent à un même vocable (cela se rapporte à la polysémie).

3d. *Crisse T* ≡

Étant en train de raconter quelque chose dans le texte T relativement à un état de choses α qui me touche particulièrement ||
j'exprime avec une vive intensité une forte émotion suscitée par α .

2d. *Crime T* ≡

Étant en train de raconter quelque chose dans le texte T relativement à un état de choses α qui me touche particulièrement ||
j'exprime avec une faible intensité une légère émotion suscitée par α .

Ces précisions étant faites, il reste maintenant à voir comment se matérialisera un superarticle de dictionnaire portant sur un sacre et sur l'une de ses formes de remplacement. Nos propositions à ce sujet sont illustrées dans les deux sections qui suivent. Nous y présentons une esquisse des superarticles portant sur les vocables *crisse* (section 6.2) et *crime* (section 6.3).

6.2. Superarticle d'un sacre correspondant au prototype abstrait : *crisse*

CRISSE, [kris], nom, intensifieur et marqueur discursif

LE VOCABLE

I. Plan du signifié

Classement du point de vue du sens rhétorique¹⁸ : gros mot de type « sacre », d'où son caractère transgressif par rapport aux bonnes manières de parler.

Type de polysémie

Tous les sens du vocable sont liés directement entre eux par la composante 'j'exprime avec une vive intensité une forte émotion'.

Tableau synoptique

- 1a. Personne X vis-à-vis de laquelle j'exprime avec une vive intensité une forte émotion négative, en usant d'une dénomination irrespectueuse à son endroit. [*Le crisse !*]
- 1b. [...] X vis-à-vis [...] duquel j'exprime avec une vive intensité une forte émotion négative, en insistant sur l'image dépréciative que j'en ai. [*J'ai dû écouter son crisse de discours.*]
- 2a. [...] X vis-à-vis [...] duquel j'exprime avec une vive intensité une forte émotion négative, en insistant sur les propriétés négatives X' qui lui sont associées. [*Crisse de vieux niaisieux !*]
- 2b. [...] X vis-à-vis [...] duquel j'exprime avec une vive intensité une forte émotion positive, en insistant sur les propriétés X' qui lui sont associées [...]. [*J'ai vu un crisse de bon spectacle.*]
- 3a. Étant donné un état de choses connu α qui me revient tout à coup à l'esprit [...] || j'exprime avec une vive intensité une forte émotion à l'endroit de α [...]. [*Crisse qu'il pleut !*]
- 3b. Étant donné un état de choses α dont je prends tout à coup conscience [...] || j'exprime avec une vive intensité une forte émotion à l'endroit de α qui n'est pas (parfaitement) conforme à ce que j'aurais pu imaginer ou anticiper a priori. [*Eh crisse ! Il pleut !*]

18 On distingue trois types de sens dans le modèle Sens-Texte. Le sens situationnel ou sémantique à proprement parler, le sens communicationnel (qui correspond grosso modo à l'organisation de l'information par le locuteur, en fonction de ce qu'il veut prendre comme thème, de ce qu'il désire mettre en arrière-plan, etc.) et le sens rhétorique « qui représente les effets artistiques visés par le locuteur (niveau soutenu, poétique, argotique, officiel, familier ...; exposé explicatif, ironique, humoristique,...) » (Mel'čuk 1992 : 11-12). Nous posons que le caractère transgressif du sacre est fonction de son sens rhétorique.

- 3c. Étant donné un état de choses α très dérangeant dont je prends tout à coup conscience [...] || j'exprime avec une vive intensité une forte émotion négative à l'endroit de α qui m'atteint personnellement [...]. [Le locuteur constate, devant la porte verrouillée de sa maison où personne ne se trouve, qu'il a oublié ses clés : *Crisse !*]
- 3d. Étant en train de raconter quelque chose [...] relativement à un état de choses α [...] || j'exprime avec une vive intensité une forte émotion suscitée par α . [*Je marchais pis crisse je me suis accroché le pied dans le tapis pis je suis tombé.*]

II. Plan du signifiant

Attrition phonologique

Le nom propre *Christ* connaît deux prononciations : [krist] ou, par apocope, [kris].

Le sacre se prononce uniquement [kris].

Formes graphiques attestées

christ, chriss, crisse

LES LEXIES

Crisse1a

I. Plan du signifié

Définition

1a. [X] *crisse* \equiv

Personne X vis-à-vis de laquelle j'exprime avec une vive intensité une forte émotion négative, en usant d'une dénomination irrespectueuse à son endroit.

Classe sémantique

Nom de qualité

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FONCTION

Crisse1a sert à dénommer de manière irrespectueuse l'interlocuteur ou un tiers¹⁹.

ACTES DE LANGAGE

Crisse1a apparaît dans des énoncés qui réalisent des actes de langage variés (assertifs, directifs, expressifs) où une valeur d'insulte prédomine lorsque l'interlocuteur est pris à parti (ex. : *mon crisse !*)²⁰.

19 Il y a donc *qualification péjorative* au sens de Laforest et Vincent (2004). Voici comment les auteurs présentent la notion en cause : « Nous définissons la qualification péjorative de la façon suivante : toute forme axiologiquement négative (Kerbrat-Orecchioni 1980) utilisée pour qualifier de façon dépréciative un individu quelconque, que cet individu soit présent ou absent » (p. 63).

20 Pour qu'il y ait insulte, l'interlocuteur doit en fait plus précisément reconnaître l'énoncé qui lui est adressé comme « insultant ». Lagorgette (2002) décrit la situation dans les termes que voici : « [...] il semble que ce soit l'allocataire lui-même qui valide l'acte d'insulter en accusant réception comme d'un énoncé performatif le prenant pour cible. Cette idée est déjà sous-jacente dans la distinction établie par William Labov (1972) entre les insultes rituelles (*sounding*) et les insultes personnelles. » (Lagorgette 2002 : 133). Cette distinction

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câlisse, ostie, tabarnaque...

II. Exemples

- (1) Paul est un crisse.
- (2) C'est lui le crisse qui a jeté le lait par terre.
- (3) Toi, mon gros crisse, attends pas que je me choque !
- (4) C'est-tu lui le crisse qui a parti la tondeuse ?
- (5) Le crisse !

Crisse1b**I. Plan du signifié****Définition****1b. Crisse de X** ≡

Personne, objet ou état de choses X vis-à-vis de laquelle ou duquel j'exprime avec une vive intensité une forte émotion négative, en insistant sur l'image dépréciative que j'en ai.

Classe sémantique

Nom de qualité voisin de l'adjectif (à rapprocher de *fripou* ou *coquine* dans *ce fripon de valet* ou *cette coquine de construction*²¹).

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique**FONCTION**

Crisse1b sert à qualifier négativement un objet ou une personne X (= un N₂) et à insister sur le jugement négatif porté sur ce X²². Ce X ne possède pas en soi une valeur négative, ce qui distingue *crisse1b* de *crisse2a*; c'est la présence du sacre qui la lui donne.

ACTES DE LANGAGE

Crisse1b apparaît dans des énoncés qui réalisent des actes de langage variés (assertifs, directifs, expressifs).

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câlisse, ostie, tabarnaque...

importante, entre insultes rituelles et insultes personnelles, est reprise dans de nombreuses études (Adam 1998; Laforest et Vincent 2004; Detrie 2008); elle permet d'avancer que, dans le contexte qui nous occupe, le sacre serait plutôt utilisé à titre d'insulte personnelle que rituelle (entre autres, il serait davantage réactif qu'initiatif).

- 21 Nous l'avons vu (section 4.1), comme d'autres avant nous (Imbs 1951; Milner 1978; Ruwet 1982; Larrivée 1994), nous rapprochons le sacre (et le juron en général) utilisé dans la présente construction et le N₁ usité dans la structure illustrée par l'archétype *ce fripon de valet* qui a été au cœur de maintes études (à titre indicatif, Imbs 1951; Eskénazi 1967; Tutescu 1969; Milner 1978 : 174 et suiv.; Regula 1972; Ruwet 1982 : 239 et suiv.; Noailly 1983; Cotte 1985; Gaatone 1988).
- 22 Milner (1978 : 177) observe que, dans la construction ici considérée, le N₂ se réfère le plus souvent à un être animé, mais que certains de noms de qualité autorisent tout de même un N₂ inanimé (ex. : *cette saloperie de voiture*; *cette horreur de robe*). C'est le cas de *crisse1b*.

II. Plan du signifiant

Syntaxe

- *Crisse1b* occupe la position de N_1 dans la structure SN_1 de N_2 ²³.
- L'accord du DÉT qui précède N_1 se fait avec N_2 (ex. : *un crisse de char*; *une crisse de porte*).
- Dans les énoncés exclamatifs sans verbe, le DÉT devant N_1 peut être omis (ex. : *crisse de char!*).
- *Crisse1b* peut apparaître dans une structure récursive (ex. : *la crisse de tabernaque de porte ouvre pas*).

III. Exemples

- (1) J'ai mangé un crisse de steak pour souper.
- (2) Mon crisse de voisin s'est acheté une nouvelle tondeuse.
- (3) Le crisse de char marche plus.

Crisse2a

I. Plan du signifié

Définition

2a. *Crisse de X* ≡

Personne, objet ou état de choses X vis-à-vis de laquelle ou duquel j'exprime avec une vive intensité une forte émotion négative, en insistant sur les propriétés négatives X' qui lui sont associées.

Classe sémantique

Intensifieur adjectival ou nominal

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FONCTION

Crisse2a sert à intensifier les propriétés négatives déjà associées (intrinsèquement ou via l'emploi d'un adjectif dépréciatif) à un objet ou à une personne X (= un N_2).

ACTES DE LANGAGE

Crisse2a apparaît dans des énoncés qui réalisent des actes de langage variés (assertifs, directifs, expressifs) où une valeur d'insulte prédomine lorsque l'interlocuteur est pris à partie (ex. : *crisse de fou! tais-toi donc!*).

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : *câlisse*, *ostie*, *tabarnaque*...

II. Plan du signifiant

Syntaxe

- *Crisse2a* occupe la position de N_1 dans la structure SN_1 de SN_2 .
- L'accord du DÉT qui précède N_1 se fait avec N_2 (ex. : *un crisse de vieux char*; *une crisse de vieille porte*).
- Dans les énoncés exclamatifs sans verbe, le DÉT devant N_1 peut être omis (ex. : *crisse de vieux char!*).

23 À notre connaissance, l'inversion du N_1 et du N_2 est exclue avec le sacre, alors qu'elle serait possible avec certains N axiologiques négatifs du type *merde* (ex. : *garçon de ma merde!* cité Mateiu 2008 : 76, mais non **char de crisse*).

- Le SN₂ contient soit un N de qualité dépréciatif (ex. : *crisse d'imbécile*), soit un ADJ dépréciatif et un N neutre (ex. : *crisse de vieux médecin*), soit un ADJ dépréciatif et un N de qualité dépréciatif (ex. : *crisse de gros débile*).
- *Crisse2a* peut apparaître dans une structure récursive (ex. : *mon crisse de tabar-
naque de vieux débile, va-t-en donc*).

III. Exemples

- (1) Je l'ai traitée de crisse de folle.
- (2) Crisse de vieux char!

Crisse2b

I. Plan du signifié

Définition

2b. Crisse de X ≡

Personne, objet ou état de choses X vis-à-vis de laquelle ou duquel j'exprime avec une vive intensité une forte émotion positive, en insistant sur les propriétés positives X' qui lui sont associées et qui en font un X remarquable.

Classe sémantique

Intensif adjectival

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FONCTION

Crisse2b sert à intensifier les propriétés positives déjà associées (via l'emploi d'un adjectif mélioratif) à un objet ou à une personne X (= un N₂).

ACTES DE LANGAGE

Crisse2b apparaît dans des énoncés qui réalisent des actes de langage variés (assertifs, directifs, expressifs).

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câlisse, ostie, tabarnaque...

Synonymes (à intersection) : crime1, câline, mausus, tabarouette, tabarnouche... ; vrai, vraiment, tout un (ex. : *j'ai mangé un crisse de bon steak* ≡ *j'ai mangé un vrai bon steak*)

II. Plan du signifiant

Syntaxe

- *Crisse2b* occupe la position de N₁ dans la structure SN₁ de SN₂.
- L'accord du DÉT qui précède N₁ se fait avec N₂ (ex. : *elle a fait un crisse de bon exposé* ; *c'est une crisse de bonne artiste*).
- *Crisse2b* ne s'emploie pas dans les énoncés exclamatifs sans verbe (ex. : ??*une crisse de bonne artiste!*). Il n'y a donc pas de contexte qui pourrait rendre optionnel le DÉT devant N₁, contrairement à ce qui se passe avec *crisse1b-2a* (ex. : ??*crisse de bonne artiste!*).
- La présence d'un adjectif dans le SN₂ est attendue pour indiquer l'évaluation positive portée par le N₂ (ex. : *j'ai vu un crisse2b de bon film* mais *j'ai vu un crisse1b de film*). La présence d'un N₂ d'orientation positive ne suffit pas pour autoriser *crisse2b* (ex. : ??*j'ai vu une crisse de beauté*).
- La liste des ADJ qui peuvent précéder N₂ semble relativement limitée (on trouvera *bon* et *beau*, mais moins naturellement, par exemple, *gentille* : ??*c'est une crisse de gentille fille*).

III. Exemples

- (1) J'ai mangé un crisse de bon steak.
- (2) J'ai vu une crisse de belle maison!

Crisse3a

I. Plan du signifié

Définition

3a. *Crisse que P* ≅

Étant donné un état de choses connu α qui me revient tout à coup à l'esprit en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement qui survient || j'exprime avec une vive intensité une forte émotion à l'endroit de α et j'explicite en P la raison d'être de cette émotion.

Classe sémantique

Intensifieur phrastique

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FONCTION

Crisse3a sert au locuteur à insister sur le jugement qu'il s'était antérieurement forgé, avant de produire le sacre, face à un état de choses donné. Ce jugement peut aussi bien être positif que négatif.

ACTES DE LANGAGE

Crisse3a est intégré à un énoncé réactif qui réalise un acte de langage expressif.

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câlisse, ostie, tabarnaque...

Synonymes (à intersection) : crime2a, câline, mausus, tabarouette, tabarnouche... ;
 l'en crisse¹ (ex. : *crisse que c'est fou* ≅ *c'est fou en crisse*), l'que le crisse¹ (ex. : *crisse que c'est fou* ≅ *c'est fou que le crisse*)

II. Plan du signifiant

Syntaxe

- *Crisse3a* est suivi de (*que*) P qui représente la verbalisation du jugement porté par le locuteur face à un état de choses donné.
- Type syntaxique de l'énoncé qui contient *crisse3a* : exclamatif.

III. Exemples

- (1) Crisse (que) t'es fou!
- (2) Crisse qu'il fait chaud ici!
- (3) Crisse qu'elle est fine, cette fille-là!

Crisse3b

I. Plan du signifié

Définition

3b. *Crisse* ≅

Étant donné un état de choses α dont je prends tout à coup conscience en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement qui survient ||

j'exprime avec une vive intensité une forte émotion à l'endroit de α qui n'est pas (parfaitement) conforme à ce que j'aurais pu imaginer ou anticiper a priori.

Classe sémantique

Marqueur discursif : marqueur de réalisation d'un acte illocutoire ou marqueur d'écoute.

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FONCTION

Crisse3b sert au locuteur à indiquer qu'il prend soudainement conscience d'un état de choses auquel il ne s'était pas particulièrement attendu. C'est pourquoi, lorsqu'il apparaît en réaction à ce que l'interlocuteur est en train de dire (en particulier en chevauchement de parole), il s'assimile facilement à un marqueur d'écoute.

ACTES DE LANGAGE

Crisse3b réalise un acte de langage expressif.

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câlisse, ostie, tabarnaque...

Synonymes (à intersection) : crime2b, câline, mausus, tabarouette, tabarnouche...

II. Plan du signifiant

Éléments prosodiques

Volume : lorsqu'il est marqueur d'écoute, *crisse3b* est produit avec une faible, voire une très faible intensité.

Syntaxe

Mot-phrase

Relations syntagmatiques

Unité spontanément antéposée : eh

III. Exemples

- (1) A : je m'en vais me coucher.
B : eh *crisse* ! tu te couches de bonne heure !
- (2) A : mon buffet c'est pas si pire j'ai deux sandwiches par personne j'ai quatre salades (.) j'ai euh des bouchées chaudes j'ai deux mini (.) vols-au-vent calculés par personne
B : t'as des bouchées chaudes †
A : oui [des mini vols-au-vent au poulet des mini pizzas
B : [*p<crisse>>*
A : pis c'est pas CHER je trouve

Crisse3c

I. Plan du signifié

Définition

3c. *Crisse* ≅

Étant donné un état de choses α très dérangeant dont je prends tout à coup conscience en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement qui survient || j'exprime avec une vive intensité une forte émotion négative à l'endroit de α qui

m'atteint personnellement et qui perturbe, à des degrés variables, mon bien-être physique et/ou mental.

Classe sémantique

Marqueur discursif : marqueur de réalisation d'un acte illocutoire.

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FUNCTION

*Crisse*_{3c} sert au locuteur à verbaliser l'émotion forte éprouvée (frustration, colère, souffrance, etc.) en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement quelconque qui survient.

ACTES DE LANGAGE

*Crisse*_{3c} réalise un acte de langage expressif.

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câlisse, ostie, tabarnaque...

Synonymes (à intersection) : *crime*_{2c}, câline, mausus, tabarouette, tabarnouche... ; ah non, c'est pas vrai, tu me dis pas ; ouach...

Dérivés adjectivaux (à intersection) : crissant, décrissant, décrissé

Dérivés verbaux (à intersection) : crisser, décrisser, s'en crisser

Dérivés en *-ment* (à intersection) : crissement²⁴

II. Plan du signifiant

Éléments prosodiques

Volume : *crisse*_{3c} pourra être produit avec une forte intensité.

Syntaxe

– Mot-phrase

– *Crisse*_{3c} peut apparaître dans une structure récursive (ex. : [Le locuteur voit l'autobus lui filer sous le nez :] *Crisse de tabarnaque* !).

III. Exemples

(1) *Crisse* ! Il est encore en retard, lui ! On va manquer l'autobus !

(2) [Le locuteur se donne un coup de marteau sur le doigt en travaillant :] *Crisse* !

***Crisse*_{3d}**

I. Plan du signifié

Définition

3d. Crisse, *T* ≅

Étant en train de raconter quelque chose dans le texte *T* relativement à un état de choses α qui me touche particulièrement ||

j'exprime avec une vive intensité une forte émotion suscitée par α .

Classe sémantique

Marqueur discursif : marqueur illocutoire d'interprétation.

24 À titre indicatif, nous faisons ici état des dérivés de *sacres* ; ils sont polysémiques (Larrivée 2007) et ils mériteraient, à eux seuls, un examen détaillé qui conduirait certainement à une présentation plus étoffée des choses. Nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir dans une prochaine étude.

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique**FONCTION**

Crisse3d sert au locuteur à verbaliser l'émotion ressentie face à ce qu'il est en train de dire dans le texte T. Il donne en même temps à l'interlocuteur un point de repère pour bien saisir sa position face à T.

ACTES DE LANGAGE

Le texte T est assertif.

Relations paradigmaticques

Synonymes (exacts) : câlisse, ostie...

Synonymes (à intersection) : *crime2d*, câline, mausus...

II. Plan du signifiant**Syntaxe**

– Position dans l'énoncé : intercalé ou à la finale.

– Type syntaxique de l'énoncé auquel *crisse3d* est joint : déclaratif.

III. Exemples

- (1) [Le locuteur R parle de la mentalité, curieuse à son avis, de ses concitoyens. Il en donne à preuve plusieurs cas qu'il estime probants, dont le suivant :]

R : l'autre gars il vient se lamenter à la télévision↓ (.) •pis as-tu regardé la partie d'hockey↑° •ben oui j'étais à Montréal pour la voir° pis il se lamente parce qu'il a pas assez de salaire mais *crisse* qu'il regarde la télévision euh le la partie d'hockey à la télévision ça va coûter moins cher \ (CFPQ, sous-corpus 4, segment 3, 2 min 25 s)

6.3. Superarticle d'un substitut léger de sacre : crime

CRIME, /krim/, intensifieur et marqueur discursif

LE VOCABLE**Plan du signifié**

Classement du point de vue du sens rhétorique : substitut de sacre, d'où son côté léger et familier.

Type de polysémie

Tous les sens du vocable sont liés directement entre eux par la composante 'j'exprime avec une faible intensité une émotion'.

Tableau synoptique

1. [...] X vis-à-vis [...] duquel j'exprime avec une faible intensité une émotion positive, en insistant sur les propriétés positives X' qui lui sont associées [...].
[J'ai vu un *crime* de bon spectacle.]
- 2a. Étant donné un état de choses connu α qui me revient tout à coup à l'esprit [...] || j'exprime avec une faible intensité une légère émotion à l'endroit de α [...].
[*Crime* qu'il pleut!]
- 2b. Étant donné un état de choses α dont je prends tout à coup conscience [...] || j'exprime avec une faible intensité une légère émotion à l'endroit de α qui n'est

- pas (parfaitement) conforme à ce que j'aurais pu imaginer ou anticiper a priori.
 [Eh crime ! Il pleut !]
- 2c. Étant donné un état de choses α dont je prends tout à coup conscience [...] || j'exprime avec une faible intensité une émotion plutôt négative à l'endroit de α qui n'est pas tel que je l'aurais voulu [...]. [Le locuteur, déçu, constate qu'il ne pourra pas jardiner parce qu'il pleut : *Crime ! Il pleut !*]
- 2d. Étant en train de raconter quelque chose [...] relativement à un état de choses α [...] || j'exprime avec une faible intensité une légère émotion suscitée par α . [*Je marchais pis crime je me suis accroché le pied dans le tapis pis je suis tombé.*]

LES LEXIES

Crime1

I. Plan du signifié

Définition

1. *Crime de X =*

Personne, objet ou état de choses X vis-à-vis de laquelle ou duquel j'exprime avec une faible intensité une émotion positive, en insistant sur les propriétés positives X' qui lui sont associées et qui en font un X remarquable.

Classe sémantique

Intensifeur adjectival

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FONCTION

Crime1 sert à intensifier les propriétés positives déjà associées (via l'emploi d'un adjectif mélioratif) à un objet ou à une personne X (= un N₂).

ACTES DE LANGAGE

Crime1 apparaît dans des énoncés qui réalisent des actes de langage variés (assertifs, directifs, expressifs).

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câline, mausus, tabarouette, tabarnouche...

Synonymes (à intersection) : *crisse2b*, câlisse, ostie, tabarnaque... ; vrai, vraiment, tout un (ex. : *j'ai mangé un crime de bon steak* \cong *j'ai mangé un vrai bon steak*)

II. Plan du signifiant

Syntaxe

- *Crime1* occupe la position de N₁ dans la structure SN₁ de SN₂.
- L'accord du DÉT qui précède N₁ se fait avec N₂ (ex. : *elle a fait un crime de bon exposé*; *c'est une crime de bonne artiste*).
- *Crime1* ne s'emploie pas dans les énoncés exclamatifs sans verbe (ex. : *??une crime de bonne artiste !*). Il n'y a donc pas de contexte qui pourrait rendre optionnel le DÉT devant N₁, parallèlement à ce qui se passe avec *crisse2b* (ex. : *??crime de bonne artiste ! / ??crisse2b de bonne artiste !*).
- La présence d'un adjectif dans le SN₂ est attendue pour indiquer l'évaluation positive portée par le N₂ (ex. : *j'ai vu un crime de bon film*). La présence d'un N₂ d'orientation positive ne suffit pas pour autoriser *crime1* (*??j'ai vu une crime de beauté*).
- La liste des ADJ qui peuvent précéder N₂ semble relativement limitée (on trouvera *bon* et *beau*, mais moins naturellement, par exemple, *gentille* : *??c'est une crime de gentille fille*).

III. Exemples

- (1) J'ai vu une crime de belle maison !
- (2) Je viens de lire un crime de bon roman !

Crime2a**I. Plan du signifié****Définition****2a. Crime que P** \cong

Étant donné un état de choses connu α qui me revient tout à coup à l'esprit en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement qui survient || j'exprime avec une faible intensité une légère émotion à l'endroit de α et j'explicité en P la raison d'être de cette émotion.

Classe sémantique

Intensifieur phrastique

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique**FONCTION**

Crime2a sert au locuteur à insister sur le jugement qu'il s'était antérieurement forgé, avant de produire le marqueur, face à un état de choses donné. Ce jugement peut aussi bien être positif que négatif.

ACTES DE LANGAGE

Crime2a est intégré à un énoncé réactif qui réalise un acte de langage expressif.

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câline, mausus, tabarouette, tabarnouche...

Synonymes (à intersection) : crisse3a, câlisse, ostie, tabarnaque... ; 'en crime' (ex. : *crime que c'est fou* \cong *c'est fou en crime*)

II. Plan du signifiant**Syntaxe**

- **Crime2a** est suivi de (*que*) P qui représente la verbalisation du jugement porté par le locuteur face à un état de choses donné.
- Type syntaxique de l'énoncé qui contient **crime2a** : exclamatif.

III. Exemples

- (1) Crime (que) t'es fou !
- (2) Crime qu'il fait chaud ici !
- (3) Crime qu'elle est fine, cette fille-là !

Crime2b**I. Plan du signifié****Définition****2b. Crime** \cong

Étant donné un état de choses α dont je prends tout à coup conscience en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement qui survient || j'exprime avec une faible intensité une légère émotion à l'endroit de α qui n'est pas (parfaitement) conforme à ce que j'aurais pu imaginer ou anticiper a priori.

Classe sémantique

Marqueur discursif : marqueur de réalisation d'un acte illocutoire ou marqueur d'écoute.

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique**FONCTION**

Crime2b sert au locuteur à indiquer qu'il prend soudainement conscience d'un état de choses auquel il ne s'était pas particulièrement attendu. C'est pourquoi, lorsqu'il apparaît en réaction à ce que l'interlocuteur est en train de dire (en particulier en chevauchement de parole), il s'assimile facilement à un marqueur d'écoute.

ACTES DE LANGAGE

Crime2b réalise un acte de langage expressif.

Relations paradigmatisques

Synonymes (exacts) : câline, mausus, tabarouette, tabarnouche...

Synonymes (à intersection) : crisse3b, câlisse, ostie, tabarnaque...

II. Plan du signifiant**Éléments prosodiques**

Volume : lorsqu'il est marqueur d'écoute, *crime2b* est produit avec une faible, voire une très faible intensité.

Syntaxe

Mot-phrase

Relations syntagmatiques

Unité spontanément antéposée : eh

III. Exemples

(1) A : je m'en vais me coucher.

B : eh *crime* ! tu te couches de bonne heure !

(2) A : mon buffet c'est pas si pire j'ai deux sandwiches par personne j'ai quatre salades (.) j'ai euh des bouchées chaudes j'ai deux mini (.) vols-au-vent calculés par personne

B : t'as des bouchées chaudes†

A : oui [des mini vols-au-vent au poulet des mini pizzas

B : [<p<*crime*>>

A : pis c'est pas CHER je trouve

(3) A : je vais y aller avec toi finalement.

B : *crime* ! t'as changé d'idée ! qu'est-ce qui se passe ?

Crime2c**I. Plan du signifié****Définition**

2c. *Crime* ≅

Étant donné un état de choses α dont je prends tout à coup conscience en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement qui survient || j'exprime avec une faible intensité une émotion plutôt négative à l'endroit de α qui n'est pas tel que je l'aurais voulu.

Classe sémantique

Marqueur discursif : marqueur de réalisation d'un acte illocutoire.

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FONCTION

Crime2c sert au locuteur à verbaliser l'émotion éprouvée (déception, contrariété, irritation, etc.) en raison de ce qui vient d'être dit ou en raison d'un événement quelconque qui survient.

ACTES DE LANGAGE

Crime2c réalise un acte de langage expressif.

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câline, mausus, tabarouette, tabarnouche...

Synonymes (à intersection) : crisse3c, câlisse, ostie, tabarnaque... ; ah non, c'est pas vrai, tu me dis pas ; ouach...

II. Plan du signifiant**Éléments prosodiques**

Volume : *crime2c* pourra être produit avec une forte intensité.

Syntaxe

Mot-phrase

III. Exemples

(1) Crime ! Il pleut !

(2) [Les clés glissent des mains du locuteur pour la seconde fois :] Crime ! (Ça va mal !)

Crime2d**I. Plan du signifié****Définition**

2d. *Crime T* ≅

Étant en train de raconter quelque chose dans le texte T relativement à un état de choses α qui me touche particulièrement ||

j'exprime avec une faible intensité une légère émotion suscitée par α.

Classe sémantique

Marqueur discursif : marqueur illocutoire d'interprétation.

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

FONCTION

Crime2d sert au locuteur à verbaliser l'émotion ressentie face à ce qu'il est en train de dire dans le texte T. Il donne en même temps à l'interlocuteur un point de repère pour bien saisir sa position face à T.

ACTES DE LANGAGE

Le texte T est assertif.

Relations paradigmatiques

Synonymes (exacts) : câline, mausus...

Synonymes (à intersection) : crisse3d, câlisse, ostie...

II. Plan du signifiant

Syntaxe

- Position dans l'énoncé : intercalé ou à la finale.
- Type syntaxique de l'énoncé auquel *crime2d* est joint : déclaratif.

III. Exemple

- (1) on parle pis il y a rien qui se passe crime.

Conclusion

Nous sommes partie de l'idée que la classe des sacres, comme bien d'autres catégories linguistiques, présentait une structure prototypique, si bien qu'elle regroupait des unités qui s'y logeaient à des degrés variables. À la suite de plusieurs chercheurs (Kleiber 1990; Goes 1999, 2000, 2005), nous avons ainsi été amenée à distinguer deux sortes de prototypes : le prototype meilleur exemplaire, considéré comme un fait social, et le prototype abstrait, tenu pour un fait linguistiquement construit. Le dépouillement d'une enquête de terrain effectuée au printemps 2010 auprès de 170 locuteurs a ensuite permis d'avancer qu'un nombre limité d'unités correspondait véritablement au prototype meilleur exemplaire du sacre : il s'agit de *câlisse*, *crisse*, *ostie* et *tabarnaque*. C'est dire, au passage, qu'un décalage est toujours possible entre la perception du locuteur et celle de l'interlocuteur quant à l'activité à laquelle ils se livrent en parlant. Par exemple, que fait celui qui use de mots tels que *baptême*, *sacrement*, *s'en crisser* et *câlissement*? Dira-t-on qu'il sacre ou, plutôt, qu'il ne sacre pas vraiment, voire pas du tout? Si la réponse apportée à cette question risque de varier légèrement selon les locuteurs interrogés, le consensus revient lorsqu'on met à l'avant-scène les quatre unités précédemment citées (c'est-à-dire *câlisse*, *crisse*, *ostie* et *tabarnaque*).

Cela étant, les résultats obtenus de cette première investigation ont ensuite invité à examiner les quatre sacres mentionnés ci-dessus, afin d'établir s'ils correspondaient tous au prototype abstrait de leur catégorie. Pour ce faire, les deux critères suivants ont été retenus : la polysémie et l'existence éventuelle de dérivés. De manière générale, ces deux faits indiquent, chacun à leur façon, qu'une unité est bien enracinée dans le système linguistique. C'est ainsi que *câlisse* et *crisse* ont été proposés comme étant les sacres les plus représentatifs du prototype abstrait de leur catégorie.

Par ailleurs, un certain consensus semble se dessiner, dans la littérature consacrée aux sacres, relativement au fait que leurs substituts auraient pour vocation première d'offrir au locuteur un moyen de ne pas sacrer, dans des contextes où, sinon, il aurait pu être amené à le faire (cf. notamment la notion de « sacre euphémisé » utilisée, entre autres, dans Bougaïeff 1980). Sans vouloir minimiser l'intérêt d'une telle vision des choses, nous avons plutôt suggéré que ces formes de remplacement servaient au locuteur, d'un point

de vue pragma-sémantique, à exprimer avec mesure l'intensité de l'émotion ressentie vis-à-vis un état de choses donné. De ce point de vue, ces substituts n'existeraient pas tout bonnement pour remplacer les sacres là où ces derniers auraient été attendus si des règles de politesse n'avaient pas inhibé leur usage. Bien plus, ils viendraient les compléter, en s'intégrant, comme eux, à un vaste système modal, de type appréciatif ou évaluatif, caractéristique de l'oral.

Enfin, nous avons esquissé deux superarticles de dictionnaire, l'un pour un sacre correspondant au prototype abstrait, à savoir *crisse*, l'autre pour l'une de ses formes usuelles de remplacement, à savoir *crime*. L'optique retenue a été résolument polysémique, comme c'est la pratique habituelle en lexicographie. Étant donné la complexité de notre objet d'étude, il va de soi que ces superarticles demeurent perfectibles. Cependant, comme il s'agit aussi de la première tentative de traitement lexicographique d'un sacre et de l'un de ses substituts dans la perspective ici retenue (qui n'est elle-même pas sans comporter son propre niveau de difficulté), nous estimons qu'une étape importante a été franchie.

Gaétane DOSTIE

Département des lettres et communications

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

Sherbrooke Québec, Canada

gaetane.dostie@usherbrooke.ca

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM Jean-Michel (1998) : « *Ta mère...* Notes sur un changement de pratique discursive », *Cahiers de L'ILSL*, 11, p. 1-22.
- BÄSSLER Valérie (2008) : « Du tabou à la grammaire. Les sacres en français québécois dans une perspective interactionnelle », in J. Durand *et al.* (dir.), *Actes du Congrès mondial de linguistique française – CMLF 08*, Institut de linguistique française, p. 657-669, [En ligne], http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html&Itemid=287%3F=fr.
- BENVENISTE Émile (1974) : *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Paris, Gallimard.
- BOUGAÏEFF André (1980) : « Un trait du français populaire et familier au Québec : le système des "sacres" », *French Review*, 53 (6), p. 839-847.
- BOVET Ludmila (1977) : « Le vocabulaire du défolement au Québec ou Petite enquête sur les sacres et les jurons », *Langues et linguistique*, 3, p. 27-46.
- CABANTOUS Alain (1998) : *Histoire du blasphème en Occident. Fin XVI^e-milieu XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel.

- CHARETTE Éric (1999) : *Du sacré au nom de qualité : approche théorique et description grammaticale*, mémoire réalisé dans le cadre de la maîtrise en Études françaises, Université de Sherbrooke.
- CHRISTIN Olivier (1992) : « Le statut ambigu du blasphème au XVI^e siècle », *Ethnologie française*, 22 (3), p. 337-343.
- (1994) : « Sur la condamnation du blasphème (XVI^e-XVII^e siècles) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 80 (204), p. 43-64.
- COTTE Pierre (1985) : « *A fine figure of a man, Un amour de petite fille*. Essai d'analyse », *Sigma*, 9, p. 73-107.
- DAY Claudine (2008) : *Modalité et modalisation dans la langue*, Paris, L'Harmattan.
- DE CUYPERE Ludovic (2008) : *Limiting the Iconic. From the metatheoretical foundations to the creative possibilities of iconicity in language*, Amsterdam, Benjamins.
- DE CUYPERE Ludovic et WILLEMS Klaas (2008) : « Introduction: Naturalness and Iconicity in Language », in K. Willems et L. De Cuyper (dir.), *Naturalness and Iconicity in Language*, Amsterdam, Benjamins, p. 1-23.
- DELUMEAU Jean (dir.) (1989) : *Injures et blasphèmes*, Paris, Imago.
- DETRIE CATHERINE (2008) : « *Cousin de crapaud! Fils de bœuf!* De quelques stratégies apostrophiques en discours institutionnel », in C. Moïse et al. (dir.), *La violence verbale*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, p. 19-44.
- DOSTIE Gaétane (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, Duculot/De Boeck.
- DOSTIE Gaétane et PUSCH Claus D. (2007) : « Présentation. Les marqueurs discursifs : sens et variation », *Langue française*, 154, p. 3-12.
- DRESCHER Martina (2000) : « *Eh tabarnouche! c'était bon*. Pour une approche communicative des jurons en français québécois », *Cahiers de praxématique*, 34, p. 133-160.
- (2004) : « *Là tu te dis putain c'est souvent chaud*. Jurons et hétérogénéité énonciative », *Travaux de Linguistique*, 49 (2), p. 19-37.
- ERNOTTE Philippe et ROSIER Laurence (2004) : « L'ontotype : une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes? », *Langue française*, 144, p. 35-48.
- ESKÉNAZI André (1967) : « Quelques remarques sur le type *ce fripon de valet* et sur certaines fonctions syntaxiques de la préposition *de* », *Le français moderne*, 35 (3), p. 184-200.
- GAATONE David (1988) : « Cette coquine de construction », *Travaux de linguistique*, 17, p. 159-176.
- GÉRARD Josselyne (1978) : « Mon ostie de... », *Cahiers de linguistique*, 8, p. 163-179.
- GOES Jan (1999) : *L'adjectif, entre nom et verbe*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- (2000) : « L'adjectif : critères d'identification d'une partie du discours dans le cadre d'une théorie du prototype », *Linguistica antverpiensia*, 34, p. 59-88.
- (2005) : « Les adjectifs primaires : prototypes sémantiques ou prototypes abstraits? », in J. François (dir.), *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 109-134.
- GUIRAUD Pierre (1975) : *Les gros mots*, Paris, PUF.
- HARDY René (1989) : « Ce que sacrer veut dire : à l'origine du juron religieux au Québec », in J. Delumeau (dir.), *Injures et blasphèmes*, Paris, Imago, p. 99-125.
- IMBS Paul (1951) : « Remarques sur la fonction épithète en français », in *Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat*, Paris, d'Arthey, p. 147-166.

- JAKOBSON Roman (1963) : *Essai de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- (1965) : « À la recherche de l'essence du langage », *Diogène*, 51, p. 22-38.
- KASPARIAN Sylvia et GÉRIN Pierre M. (2005) : « Une forme de purification de la langue : étude des jurons et des gros mots chez les minoritaires francophones, le cas des Acadiens », *Francophonies d'Amérique*, 19, p. 125-138.
- KASPARIAN Sylvia (2010) : « *C'est christement compliqué c'ye shit'citte* – L'utilisation des jurons dans les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick », in M. Drescher et I. Neumann-Holzschuh (dir.), *La syntaxe de l'oral dans les variétés non hexagonales du français*, Tübingen, Stauffenburg Linguistik, p. 123-136.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1999) : *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER Georges (1990) : *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- LABOV William (1972) : « Rules for Ritual Insults », in D. Sudnow (dir.), *Studies in Social Interaction*, New York, The Free Press, p. 120-169.
- LAFORÉST Marty et VINCENT Diane (2004) : « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, 144, p. 59-81.
- Langue française* 144 (2004) : Dominique Lagorgette et Pierre Larrivée (dir.), numéro thématique : « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques ».
- LAGORGETTE Dominique (2002) : « Les axiologiques négatifs sont-ils une classe lexicale? », in D. Lagorgette et P. Larrivée (dir.), *Représentations du sens linguistique*, Munich, Lincom-Europa, p. 121-136.
- (2003) : « Les syntagmes nominaux d'insulte et de blasphème : analyse diachronique du discours marginalisé », *Thélème*, 40, p. 171-188.
- (2005) : « De l'indicible à l'indistinct – étude de quelques GN blasphématoires en diachronie », *Faits de langues*, 25, p. 85-92.
- (2006) : « Insultes et conflits : de la provocation à la résolution – et retour? », *Cahiers des études doctorales de Paris*, 10 (5), p. 26-44.
- LAGORGETTE Dominique et LARRIVÉE Pierre (2004) : « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française*, 144, p. 83-103.
- LARRIVÉE Pierre (1994) : « Quelques hypothèses sur les structures syntaxique et sémantique de *Ce fripon de valet* », *Revue québécoise de linguistique*, 23 (2), p. 101-113.
- (2007) : « Construction de l'interprétation et dérivés verbaux d'axiologiques négatifs en français et en québécois », in P. Larrivée (dir.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations*, Louvain, Peeters, p. 149-168.
- LÉARD Jean-Marcel (1995) : *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, Montréal, Guérin Universitaire.
- (1997) : « Structures qualitatives et quantitatives : sacres et jurons en québécois et en français », *Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain (BCILL)*, 86, p. 127-147.
- (à paraître) : *Grammaire sémantique modulaire : notions lexicales, référence, prédication*.
- LÉGARÉ Clément et BOUGAÏEFF André (1984) : *L'empire du sacre québécois. Étude sémiolinguistique d'un intensif populaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LE QUERLER Nicole (1996) : *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- MATEIU Iuliana-Anca (2008) : « Pour une étude de l'apostrophe injurieuse », in M. Loiseau et al. (dir.), *Autour des langues et du langage : perspective pluridisciplinaire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 71-78.

- MEL'ČUK Igor A. (1992) : « Paraphrase et lexique : la théorie Sens-Texte et le *Dictionnaire explicatif et combinatoire* », *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, vol. 4, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 9-58.
- *et al.* (1984, 1988, 1992, 1999) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, vol. 1-4, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- *et al.* (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MEL'ČUK Igor A. et POLGUÈRE Alain (2007) : *Lexique actif du français*, Bruxelles, De Boeck.
- MILNER Jean-Claude (1978) : *De la syntaxe à l'interprétation. Quantité, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- NOAILLY Michèle (1983) : « Encore des insultes », *Cahiers de grammaire*, 6, p. 103-125.
- ORR John (1957) : « De l'étymologie des jurons », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 9, p. 278-286.
- PICHETTE Jean-Pierre (1980) : *Le guide raisonné des jurons. Langue, littérature, histoire et dictionnaire des jurons*, Montréal, Quinze/Mémoires d'homme.
- REGULA Moritz (1972) : « Encore une fois ce fripon de valet », *Revue de linguistique romane*, 36 (141-142), p. 107-111.
- ROUAYRENC Catherine (1996) : *Les gros mots*, Paris, PUF.
- RUWET Nicolas (1982) : *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil.
- SCHWERHOFF Gerd (2008) : « Horror Crime or Bad Habit? Blasphemy in Premodern Europe, 1200-1650 », *Journal of Religious History*, 32 (4), p. 398-408.
- THIBAUT Johanne et VINCENT Diane (1981) : « Le sacre en français montréalais : aspects fonctionnels et dynamique expressive. Quand les intensifieurs phatiquent », *Le français moderne*, 49 (3), p. 206-215.
- TUTESCU Mariana (1969) : « Le type nominal *ce fripon de valet* », *Revue de linguistique romane*, 33, p. 299-316.
- VERMETTE Joanie (2010) : *Les sacres en français québécois : inventaire et hiérarchisation en fonction d'un regard des années 2010*, essai réalisé dans le cadre de la maîtrise en Études françaises, Université de Sherbrooke.
- VINCENT Diane (1982) : *Pressions et impressions sur les sacres au Québec*, Québec, Office de la langue française.
- (1993) : *Les ponctuants de la langue et autres mots du discours*, Québec, Nuit Blanche.
- WIERZBICKA Anna (2002) : « Australian cultural scripts – bloody revisited », *Journal of Pragmatics*, 34, p. 1167-1209.

Corpus

Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS). Base de données composite (par ses époques et ses genres) de français québécois d'environ 37 millions de mots (ex. : textes journalistiques, émissions de télévision, pièces de théâtre, romans, enquêtes sociolinguistiques effectuées dans diverses régions du Québec dans les années 1970).

Accès public limité par son interrogation (quelques lignes seulement de texte sont accessibles par requête) et sa taille (2 millions de mots), <http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/bdts/index.htm>.

Corpus de français parlé au Québec (CFPQ), Dostie, Gaétane *et al.*, 2006-, CATIFQ, Université de Sherbrooke. Discussions à bâtons rompus, entre 3 ou 4 locuteurs, enregistrées sur support audiovisuel. Dans le cadre de la présente étude, 16 heures ½ de transcriptions sont exploitées. Début de mise en ligne, en juillet 2009, de l'intégralité des transcriptions (interrogeables à partir d'un moteur de recherche et téléchargeables en format PDF) : <http://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>. Les conventions de transcription sont présentées sur le site du corpus.